

PLAN DE COURS

ECN-2903 : Environnement économique international

NRC 81099 | Automne 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Le commerce international, ampleur, causes, conséquences. Les organismes internationaux et les accords internationaux. Le marché des changes, la balance des paiements, le modèle IS-LM en économie ouverte, les politiques monétaires et fiscales en économie ouverte.

Plage horaire

Cours en classe

jeudi	12h30 à 15h20	DKN-1B	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016
-------	---------------	------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=72374> (18h47)

Coordonnées et disponibilités

Arthur Silve

Enseignant

arthur.silve.1@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 21 h 30*
Vendredi
8 h 00 à 17 h 00

* Il est à noter que le comptoir fermera ses portes à compter de 16h30 du 22 août au 2 septembre.

Plan de cours non officiel

24 août 2016 (18h47)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Contenu du cours	5
Approche pédagogique	5
Classe virtuelle	5
Contenu et activités	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Examen intra	7
Examen final	8
Rapport écrit	8
Barème de conversion	9
Plagiat	9
Règles disciplinaires	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Gestion des délais	10
Politique en matière d'absence aux évaluations	10
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Matériel didactique	10
Liste du matériel obligatoire	10
Matériel informatique et logiciels	11
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Introduction

Ce cours de 3 crédits s'inscrit dans le cadre des programmes de Baccalauréat Intégré en Économie et Politique, de Baccalauréat intégré en Affaires publiques et Relations Internationales (BIAPRI) et de maîtrise en Hautes Études Internationales (HEI). Il traitera des échanges internationaux, de biens et services, de capitaux, de migrants, et de devises, et examinera les enjeux d'actualité liés aux problèmes que ces échanges soulèvent. Ainsi, seront abordés le rôle des organismes internationaux, les accords régionaux et les unions économiques et monétaires, les firmes multinationales. Une attention particulière sera accordée aux politiques qui permettent de réguler les échanges.

Son objectif principal est de fournir à l'étudiant des connaissances nécessaires à la bonne compréhension et à l'analyse des échanges internationaux, de même que des politiques macroéconomiques en économie ouverte.

Dans une première partie, le cours couvrira un certain nombre d'aspects liés aux marchés internationaux de biens et services, et aux politiques qui y sont liées.

Des questions telles que quel est l'intérêt du commerce international et quels sont ses défis seront posées. Pourquoi les nations commercent-elles entre elles et qui gagne quoi à cet échange ? Dans un cadre d'analyse statique, nous essaierons d'apporter des éléments de réponse à ces questions. Alors que la théorie des avantages comparatifs donne des réponses basées sur l'avantage que possède une nation comparée à une autre en termes d'un bien plutôt qu'un autre, la théorie des dotations factorielles base plutôt son argumentaire sur les richesses aussi bien capitalistique qu'humaines que possèdent une nation comparée à une autre pour déterminer les gains à l'échange. D'autres théories, quant à elles fondées sur les concepts d'économies d'échelle et de concurrence monopolistique tentent d'expliquer un commerce d'un tout autre genre et quasi omniprésent dans la réalité : le commerce intra-branche.

Après une période de globalisation des échanges qui a duré près de 30 ans, des signes annoncent au contraire une tendance actuelle au repli sur soi : échec des négociations commerciales multilatérales, contestations face à la conclusion des grands traités commerciaux transatlantiques et trans-pacifiques, montée des nationalismes, ralentissement de l'intégration européenne etc. Le protectionnisme, que l'on avait cru voir disparaître, revient au premier plan des débats de politique publique. Ce cours fournira des éléments d'analyse de ces tendances et clarifiera les outils de la politique commerciale.

Dans une deuxième partie, le cours traitera de la mobilité des facteurs. Après une séance sur les flux de travailleurs migrants, nous couvrirons certains aspects des marchés financiers internationaux, et nous examinerons le fonctionnement des taux de change.

Au cours des trente dernières années, on a assisté à une internationalisation grandissante des firmes et à la modularisation du processus de production, qu'elle soit verticale ou horizontale. Jouant souvent le rôle de véhicule des échanges, les firmes multinationales font souvent peur en ce qu'elles peuvent être sources de plusieurs maux dont souffrent certaines économies, tels que le chômage résultant de délocalisations industrielles de ces firmes multinationales.

Les flux financiers internationaux prennent aussi d'autres formes, investissements de portefeuille et créances internationales, qui génèrent des enjeux spécifiques. Les pays développés ne se posent que rarement la question de leur endettement extérieur, mais c'est un enjeu de taille pour les pays en développement ; et la seconde phase de la crise financière internationale montre que même certains pays d'Europe de l'Ouest peuvent être affectés.

Dans une troisième partie, plus courte nous examinerons le fonctionnement des taux de changes.

Ce sera l'occasion de s'interroger sur une tendance fortement marquée au cours de ces quinze dernières années, à la régionalisation des échanges internationaux -- et non pas à leur multilatéralisation. L'Organisation Mondiale du Commerce, garante du multilatéralisme commercial, n'intervient que peu quand il s'agit des structures commerciales formées et fondées sur les liens géographiques existants. Le monde de la fin du 20ème et du début du 21ème siècle, a vu se former autour de lui des blocs commerciaux qui, d'abord étaient considérés comme une entrave au multilatéralisme. Cependant, le régionalisme est de plus en plus convoité comme mécanisme d'élimination des inégalités régionales que crée le commerce international, à l'instar de l'Union Européenne, de l'ALENA ou même du Mercosur. Le cas de l'Union Européenne nous permettra d'imbriquer les notions vues tout au long du trimestre.

Ce « Guide d'étude » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours !

Objectifs généraux

À la fin du cours, l'étudiant aura une vision d'ensemble des relations économiques et financières entre pays, et sera en mesure de comprendre les politiques publiques visant à les réguler. Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant qui aura travaillé régulièrement sera en mesure :

- D'expliquer les déterminants du commerce international, les raisons et les motivations qui sous-tendent les échanges internationaux ;
- De discuter de la répartition des gains à l'échange, et d'en déduire les freins et les forces en faveur du commerce ;
- D'éclairer le débat entre libéralisation commerciale et protectionnisme ;
- De comprendre les interactions entre marchés des biens et services, des capitaux, de la monnaie et migrations ;
- De décrire les différents instruments des politiques commerciale et financière extérieure ;
- D'expliquer le développement de firmes multinationales, et d'en évaluer l'impact sur l'économie des pays et de leur "bien-être" ;
- De comprendre le rôle du taux de change sur les différentes relations économiques et financières entre pays ;
- De comprendre pourquoi au lieu de multilatéralisme la libéralisation commerciale semble s'organiser autour de pôles régionaux.

Contenu du cours

Théorie des avantages comparatifs, des dotations factorielles, des économies d'échelle, déterminants des échanges. Typologie des transactions internationales. Arguments en faveur du libre-échange et du protectionnisme, arguments en faveur de la libéralisation et de la répression financière. Investissement et commerce. Typologie des régimes de change. Théories de la détermination du taux de change.

Approche pédagogique

Le cours est organisé autour des amphis, qui permettent de rythmer la progression. Pour que les amphis soient le plus efficaces,

- les étudiants seront fortement incités à avoir effectué les lectures correspondantes à chaque leçon, ainsi qu'indiquées sur le plan de cours, avant la leçon correspondante. A toutes fins utiles, ces lectures sont considérées comme "obligatoires"
- Des lectures complémentaires seront proposées, venant de médias plus variés. Ces lectures sont facultatives, mais permettent d'enrichir nettement l'expérience
- Les slides seront partagés pour faciliter les révisions
- Des quizz d'autoévaluation seront régulièrement proposés pour vérifier la progression.

Chaque leçon sera structurée autour d'un argument théorique, que des cas-pays et des anecdotes viendront illustrer. Compte tenu de l'ambition internationale de ce cours, les exemples viendront du monde entier, à part égale des pays en développement et des pays industrialisés.

La participation en cours, bien que non notée, est fortement encouragée. Les questions et les commentaires rendent un cours beaucoup plus vivant, et par conséquent, nettement plus facile à suivre pour l'ensemble des étudiants.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une séance synchrone :

Les séances ont lieu sur la plateforme Adobe Connect. Visitez la section Classes Virtuelles de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles pour la session.

Vous devrez utiliser votre IDUL et votre NIP pour vous connecter. Si vous vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* en haut à gauche.

Pour participer à une rencontre Adobe Connect, il est important de disposer d'un casque d'écoute avec microphone. L'utilisation des haut-parleurs et du micro interne de votre ordinateur n'est pas recommandée, car cela pourrait générer de l'écho qui indisposerait les autres participants.

Si vous ne possédez pas de casque d'écoute avec microphone et que vous prévoyez en acheter un, nous vous suggérons de vous procurer un modèle avec prise USB. Le son sera de meilleure qualité et le branchement sera plus facile qu'avec les modèles dits « analogiques » (mini-fiches).

Pour comparer différents modèles, nous vous invitons à consulter la [section Casques d'écoute sur le site Web de la librairie Zone de l'Université Laval](#).

Pour écouter une séance en différé :

Si le professeur l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand le professeur les aura publiés.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction Présentation du cours, panorama des transactions internationales. Lecture obligatoire : Lemoine, Madiès et Madiès (LMM), pages 9-68	
Module 1 : commerce international des biens et services	
La théorie des avantages comparatifs / 8 septembre Nous accorderons une attention particulière aux hypothèses, et donc aux limites de cette première théorie des déterminants des échanges, basée sur les différences de technologie entre pays pour expliquer leur spécialisation dans l'échange international. LMM 68-77	
La théorie des économies d'échelle / 15 septembre Ni les différences technologiques, ni les différences de dotations factorielles, ne permettent d'expliquer qu'une part importante du commerce mondial ait lieu entre pays "comparables", et au sein d'une même industrie présente de part et d'autre. La théorie des économies d'échelle, aussi basée sur le modèle de la concurrence monopolistique, offre des réponses nouvelles. LMM 77-85	
La théorie des dotations factorielles / 22 septembre Si la théorie ricardienne des avantages comparatifs permet d'expliquer le commerce en fonction des différences de technologie entre les pays, la théorie de Heckscher-Ohlin, aussi appelée des dotations factorielles, l'explique sur la base des différences de dotations relatives en facteurs de production, capital, travail ou leurs décompositions. LMM 85-97	
Les outils de la politique commerciale / 29 septembre Analyse des effets de plusieurs outils de la politique commerciale, barrières tarifaires et non tarifaires, quotas, normes, subventions, dumping. LMM 97-122 et 188-206	
Libéralisation et protectionnisme / 6 novembre Éléments du débat entre protectionnisme et ouverture commerciale. Si en effet le libre échange apporte des gains mutuels aux économies qui le pratiquent, comment expliquer l'existence des politiques protectionnistes que nous constatons dans la réalité ? Comment comprendre la réticence des pays à soutenir unilatéralement le libéralisme commercial ? À qui profite le protectionnisme ? LMM 206-281	
Module 2 : mobilité des facteurs, migrations, investissement et créances	
Migrations internationales / 13 octobre Aspects économiques des migrations internationales, tout d'abord d'un point de vue descriptif, puis analytiquement. Quels sont les déterminants individuels, microéconomiques, des migrations ? Quelles en sont les effets agrégés, macroéconomiques, sur la croissance, sur le marché du travail, sur les équilibres des comptes sociaux ? Borjas (2015), "Immigration and Globalization: A Review Essay." JEL 53(4): 961-74, téléchargeable via le site de la bibliothèque. Les mathématiques peuvent être évitées	
Firmes multinationales, investissements directs à l'étranger (IDE) / 20 octobre Les firmes multinationales (FMN) contribuent à diffuser les technologies et augmentent l'accès aux capitaux des pays pauvres en capital. Pourquoi donc font-elles peur ? Comment jouent-elles ce rôle de véhicule des échanges ? Faut-il réglementer la puissance de ce moteur que constituent les FMN ? Telles seront les questions qui seront posées dans ce module. LMM 129-186.	

Titre	Date
Balance des paiements et endettement externe / 10 novembre Les IDE ne constituent pas la seule forme que peuvent prendre les flux financiers internationaux. Les marchés financiers permettent aussi l'investissement via les bourses de valeur (investissements de portefeuille) ou sous la forme de créances internationales, publiques ou privées. Au total, l'ensemble de ces transactions est réuni dans le compte de la Balance des Paiements. LMM 475-506	
Politique financière internationale / 17 novembre De même que pour les marchés de biens et services, les pays peuvent réguler l'accès des entreprises aux marchés financiers internationaux. Certains pays choisissent (ou se voient imposer) l'autarcie financière, tandis que d'autres autorisent la convertibilité totale de la monnaie locale (autrement dit ils permettent toutes les transactions financières avec le reste du monde. De même que pour la libéralisation commerciale, nous illustrerons le débat sur la libéralisation financière. LMM 506-519	
Module 3 : Taux de change et marchés des devises	
Déterminants du taux de change et régimes de change / 24 novembre Dans un premier temps, nous discuterons des différentes théories du taux de change, puis sur les régimes de change permettant de les réguler. Lorsqu'un pays autorise les capitaux à entrer ou à sortir, il a en effet le choix entre un ancrage interne, le ciblage de l'inflation, au prix de la flexibilité de son taux de change, et un ancrage externe, la fixité des taux de change, au prix du contrôle de l'inflation (et de nombreuses situations institutionnelles intermédiaires). LMM 519-556	
Régionalisation. Le cas de l'UE / 1er décembre On a assisté au cours de ces 30 dernières années à l'apparition d'institutions internationales que la théorie ne prévoyait pas : les institutions économiques régionales (par opposition aux institutions multilatérales, comme l'OMC). On examinera les raisons qui peuvent expliquer cette tendance. Une attention particulière sera portée à l'Union Européenne et à la crise qui la secoue en ce moment. régionalisation : LMM 283-315 et 335-337. UE : LMM 357-371, 383-392 et 470-474	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Plan de cours non officiel

Évaluations et résultats

24 août 2016 (18h47)

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra	Le 27 oct. 2016 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %
Examen final	Le 15 déc. 2016 de 12h30 à 15h20	Individuel	40 %
Rapport écrit	Dû le 1 déc. 2016 à 12h30	En équipe	30 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra

Date :	Le 27 oct. 2016 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Charles-De Koninck - 1B

Examen final

Date :	Le 15 déc. 2016 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	Charles-De Koninck - 1B

Rapport écrit

Date de remise : 1 déc. 2016 à 12h30

Les retards seront fortement pénalisés. Attention : le travail en équipe génère des délais dont il vous faut tenir compte pour éviter un rush de dernière minute.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Charles-De Koninck - 1B

Directives de l'évaluation : Le travail demandé peut être effectué seul ou par équipe (max 3 étudiant-e-s).

Le travail consiste en l'identification d'un article dense tiré de la presse spécialisée ou grand public, mais non académique, traitant de sujets abordés pendant le cours.

L'étudiant-e ou l'équipe formulera une analyse critique de l'article à la lumière des éléments vus en cours. Il est attendu qu'au moins les thèmes de 3 séances soient abordés dans l'analyse, et si possible plus. Une excellente analyse expliquera les fondements théoriques et les hypothèses sous-jacentes des raisonnements de l'article, et fournira des éléments d'appréciation des ces raisonnements.

La concision et la précision des termes employés seront valorisées dans la notation. Le rapport ne devra en tout état de cause pas dépasser 6 pages, en Times New Roman 11pts, interligne 2, marges standards, bibliographie comprise.

La bibliographie doit rester succincte. Quelques références extérieures peuvent enrichir l'analyse, mais trop viendraient alourdir une analyse qui veut rester simple. La présentation de la bibliographie devra suivre les normes en vigueur.

Les étudiant-e-s sont fortement incité-e-s à faire valider leur choix d'article par l'enseignant ou par l'assistant à l'avance. Indicativement, il est conseillé d'avoir formé l'équipe et choisi l'article avant le 15 octobre. Les articles pourront typiquement être trouvés dans des revues francophones ou anglophones comme

- Foreign affairs
- Revue Esprit
- The Economist
- Alternatives Économiques
- L'actualité
- Le Monde Diplomatique
- Wall Street Journal
- Financial Times

- Finance & Development
- etc.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

24 août 2016 (18h47)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Gestion des délais

Le cheminement d'apprentissage proposé au calendrier doit être respecté dans la mesure du possible. Cependant, il est entendu que certaines circonstances *exceptionnelles* peuvent empêcher l'étudiant ou l'étudiante de remettre son travail dans les délais prescrits. Dans ce cas, une demande doit parvenir au tuteur ou à la tutrice par courriel avant la semaine proposée pour l'envoi de ce travail. Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante se verra accorder une cote "Z" (note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

PÉNALITÉ DE RETARD: Par équité pour vos collègues qui auront fait l'effort de remettre leurs travaux aux dates prévues, malgré les contraintes personnelles propres à chacun et en conformité avec la politique de pénalisation des retards au Département d'économie, tout retard non justifié sera pénalisé fortement, et à concurrence de la durée du retard.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économie à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin du cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin d'amélioration du format et du contenu du cours pour les étudiants suivants. C'est très important et nous vous remercions pour votre collaboration.

De manière moins formelle, il est toujours possible de s'adresser à l'enseignement en marge des cours pour lui faire part de commentaires et de suggestions. Ceci permet un ajustement éventuel plus rapide, bénéfique pour tous.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante:

https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Les grandes questions d'économie et de finance internationales (3e édition)

Auteur : Mathilde Lemoine, Thierry Madiès, Philippe Madiès

Éditeur : De Boeck (2016)

ISBN : 2807301568

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre votre cours sur le Portail ENA sans difficulté, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Navigateurs Internet supportés	
Google Chrome	Télécharger et installer
Mozilla Firefox 3.6 ou +	Télécharger et installer
Apple Safari 5 ou +	Par défaut sur Mac
Microsoft Internet Explorer 10 ou +	Par défaut sur Microsoft Windows
Opéra 15 et +	Télécharger et installer

Plan de cours non officiel

Logiciels obligatoires	
Adobe Reader Pour lire les PDF dans votre navigateur	Téléchargement et mise à jour
Java Pour déposer des fichiers dans le site de cours	Téléchargement et mise à jour
Adobe Flash Player Pour lire les vidéos, audio et contenu multimédia	<i>(intégré par défaut dans Google Chrome)</i> pour les autres navigateurs : Téléchargement et mise à jour
TeamViewer <i>Pour de l'aide à distance</i>	<i>TeamViewer</i> est l'application utilisée pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Contactez un agent de soutien informatique au 418-656-2131 poste 3278 selon l'horaire en vigueur qui est disponible dans la section <i>Informations Générales</i> de ce site de cours. Pour télécharger l'application, rendez-vous à cette page .

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée.

Dans l'ensemble, la consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS. **Il existe toutefois certaines limites :**

- les appareils mobiles sous **Windows RT** et **BlackBerry** ne sont pas supportés;
- le contenu **Flash** n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de **glisser-déposer** n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Plan de cours non officiel

24 août 2016 (18h47)